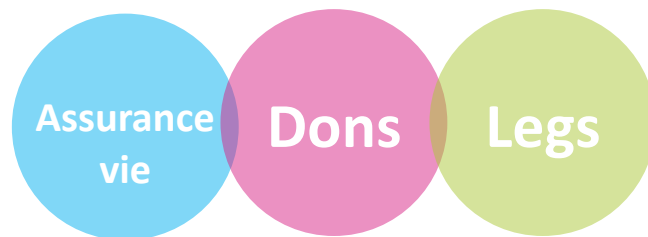


CENTRE DE LUTTE CONTRE LE CANCER JEAN PERRIN



Ensemble, grâce à vos dons,
luttons contre le cancer



Comment faire un don ?



Paiement sécurisé
sur www.cjp.fr



Chèque
libellé à l'ordre du « Centre Jean PERRIN »



Espèces
remises au service financier du Centre

Un reçu fiscal est adressé à chaque donateur.

Après déduction fiscale de l'impôt sur le Revenu :

Un don de ...	50€	100€	200€
Vous coûtera ...	17€	34€	68€

Centre de Lutte Contre le Cancer Jean PERRIN
58 rue Montalembert, 63011 Clermont-Ferrand Cedex 1
04 73 27 80 80 – www.cjp.fr



Votre don

☐ Don ponctuel ☐ Don régulier

MONTANT DU DON :

Affectation :

☐ Equipements ☐ Confort du patient
☐ Recherche médicale

66% du montant de votre don est déductible de votre impôt sur le Revenu dans la limite de 20% de votre revenu imposable

75% du montant de votre don est déductible de votre impôt sur la Fortune Immobilière (IFI) dans la limite de 50.000€. Votre don sera affecté à la recherche médicale.

60% du montant de votre don est déductible de votre impôt sur les Sociétés dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires.

En envoyant mon don, j'accepte le traitement des données personnelles comme indiqué ci-dessous. ☐
Les données personnelles recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé par le Centre Jean Perrin. Elles sont destinées à l'enregistrement de votre don, à l'envoi d'un reçu fiscal ainsi qu'à l'envoi de sollicitations d'appel à votre générosité et d'informations mail. Ces données seront également à assurer le suivi de nos campagnes de collecte et à la réalisation d'analyses statistiques. Ces données ne sont pas transférées ni détenues hors de l'Union Européenne et sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées.
Conformément à la loi « Informatique et libertés » et à la réglementation européenne, vous pouvez vous opposer à l'utilisation de vos données et bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité ou d'effacement, en contactant le Délégué à la Protection des Données du CJP par voie postale (Centre Jean Perrin-Mme Catherine ABRIL-58 rue Montalembert-63011 Clermont-Fd) ou par courriel (dpd@clermont-unicancer.fr). Vous êtes informé du fait que vos données peuvent être transmises à certains prestataires et sous-traitants du CJP, pour les seules nécessités des traitements listés ci-dessus. ».

AGP-P 2020-2021

Nous connaître

Le Centre Jean PERRIN est l'un des 18 Centres de Lutte Contre le Cancer (CLCC) français.



Acteur majeur de la lutte contre le cancer de la région Auvergne-Rhône-Alpes et membre du réseau Unicancer, il développe une importante activité de soins, de recherche, d'enseignement et de formation au bénéfice des patients en cancérologie.

Le Centre prône l'égalité des chances pour l'accès aux soins, il propose sur un seul site tous les examens, traitements et suivis nécessaires à une prise en charge de qualité pour tous.

La prise en charge des patients s'effectue exclusivement sur la base des tarifs de la sécurité sociale, les médecins sont salariés et ne pratiquent ni activité libérale ni dépassement d'honoraires.

La Ligue contre le cancer soutient également tout au long de l'année le Centre Jean PERRIN. Elle est un partenaire privilégié.

2 des projets pour l'année 2021

Recherche : nouvel essai clinique

Diagnostiquer de façon précoce une rechute avec l'essai INSTIGO

Ce nouvel essai clinique a pour objectif d'identifier des marqueurs de rechute pour les patientes atteintes d'un cancer du sein triple négatif grâce à une prise de sang.



En identifiant des marqueurs sanguins spécifiques, les médecins seraient ainsi à même d'adapter encore plus précocement le traitement de chaque patiente !



« Notre objectif est d'offrir aux patients les traitements novateurs les plus adaptés à leur pathologie. »

Pr Xavier DURANDO, coordonnateur de la Recherche Clinique et responsable universitaire du département d'Oncologie Médicale

Vous donnez à la recherche les moyens d'agir.

Grâce à vos dons, nous pouvons financer des postes de chercheurs et acheter le matériel nécessaire aux essais cliniques.

Soin : l'accueil des enfants

Réaménagement des espaces d'accueil pour les enfants soignés ou accompagnants

Nous voulons poursuivre l'amélioration du confort des patients et de leurs proches par l'aménagement de deux espaces réservés aux enfants.



En pratique?

Le 1^{er} espace d'attente existe déjà en médecine nucléaire. Il est exclusivement dédié à l'accueil des enfants et adolescents, et nécessite d'être modernisé afin d'offrir un cadre plus chaleureux.

Un 2nd espace ludique sera créé à proximité du hall d'accueil et du plateau de consultation au niveau du rez-de-chaussée.

« Nous souhaitons favoriser une attente plus sereine pour les enfants et adaptée à leur âge. »



Dr Charles MERLIN, responsable du service de Médecine Nucléaire

Grâce à vos dons, vous contribuez à améliorer les conditions d'accueil des enfants et de leur famille.